

Les petites régions agricoles Le Bocage



Données 2014 - 2015

Les chiffres clés

Recensement Agricole

- ▶ 110 000 hectares de SAU en 2010
- Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Déclaration PAC

- ▶ 1 610 exploitations agricoles en 2014
 - ▶ 2 650 exploitants agricoles en 2014
 - ▶ 107 160 hectares de cultures déclarées en 2014
- Source : DDTM14 – Extraction PAC 2014

Le lait

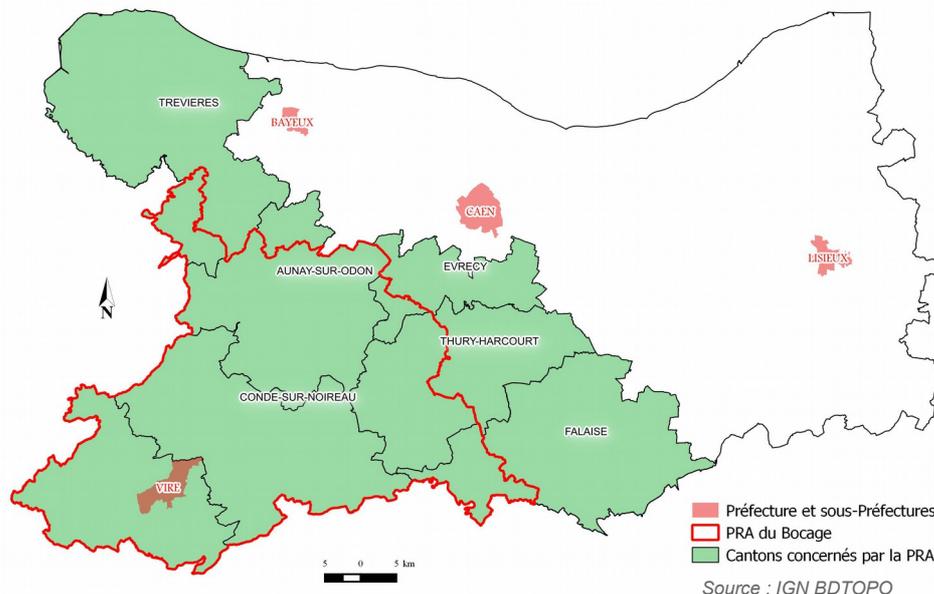
- ▶ 720 exploitations laitières en 2015
 - ▶ 316 millions de litres de lait livrés en 2015
 - ▶ 1,4 million de litres de lait livrés en vente directe en 2015
- Source : France AgriMer

Présentation

Définition du Bocage

- La petite région agricole (PRA) «du Bocage» comprend 166 communes (01/01/2015). 7 cantons sont concernés par cette PRA.

- La PRA du Bocage occupe la partie Sud-Ouest du Calvados et couvre une superficie d'environ 1 574 Km².



Selon le recensement agricole, la petite région agricole du Bocage possède en 2010 une Surface Agricole Utilisée (SAU) de 110 000 ha, soit 29 % de la SAU du Calvados.

Les sièges d'exploitations de ce territoire perdent 6 070 hectares entre le recensement 2000 et 2010, soit une perte de 5 % (Calvados perd dans le même temps 4,5 %).

Voir également :

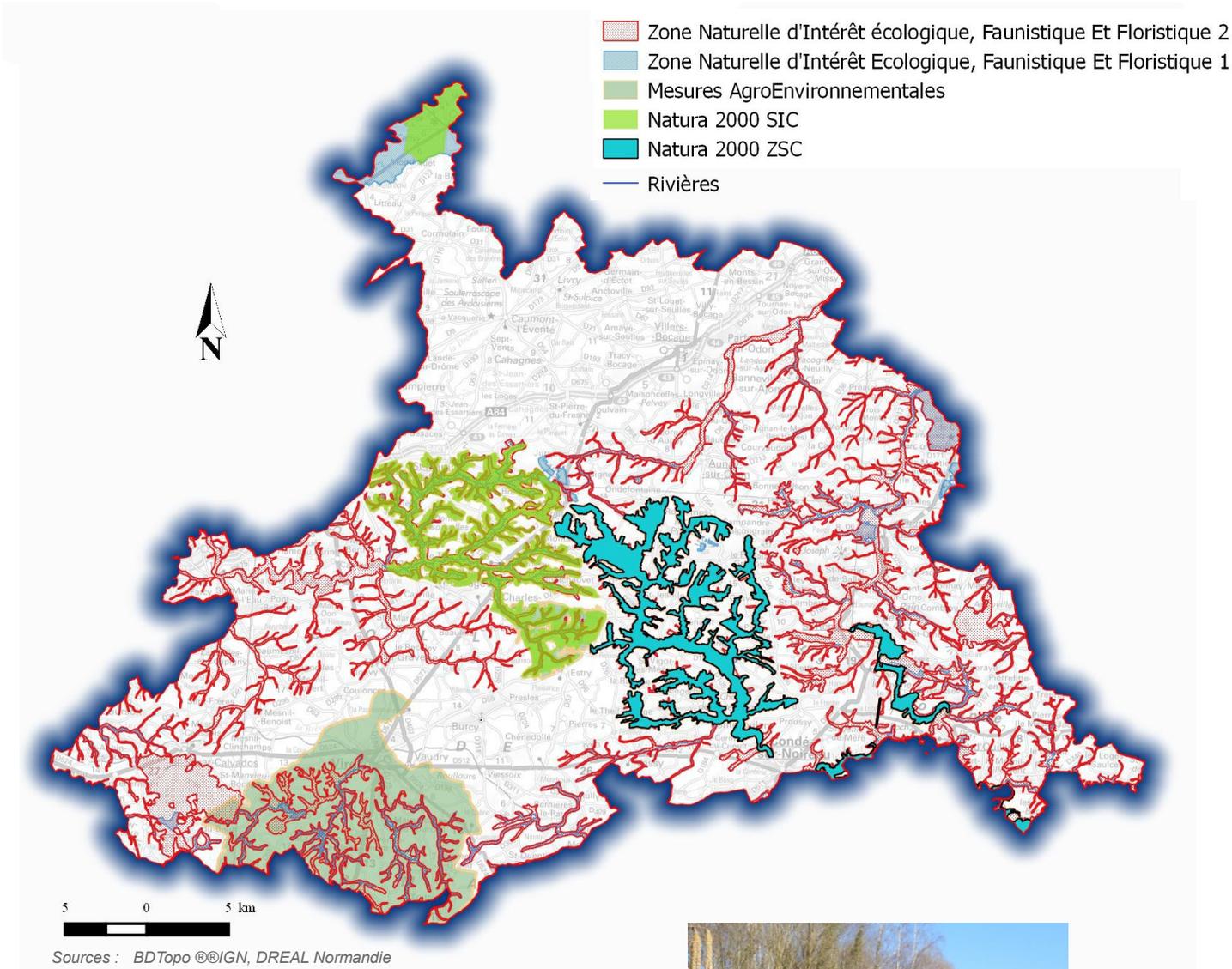
ABC14@ddtm

<http://www.calvados.gouv.fr/zonages-a4525.html>



Le contexte environnemental

Les zonages



Le territoire, fragile, est soumis à de nombreuses protections environnementales, ZNIEFF de TYPE 1 et 2, des SIC et ZSC Natura 2000. L'ensemble du Bocage est classé en zone vulnérable nitrates.

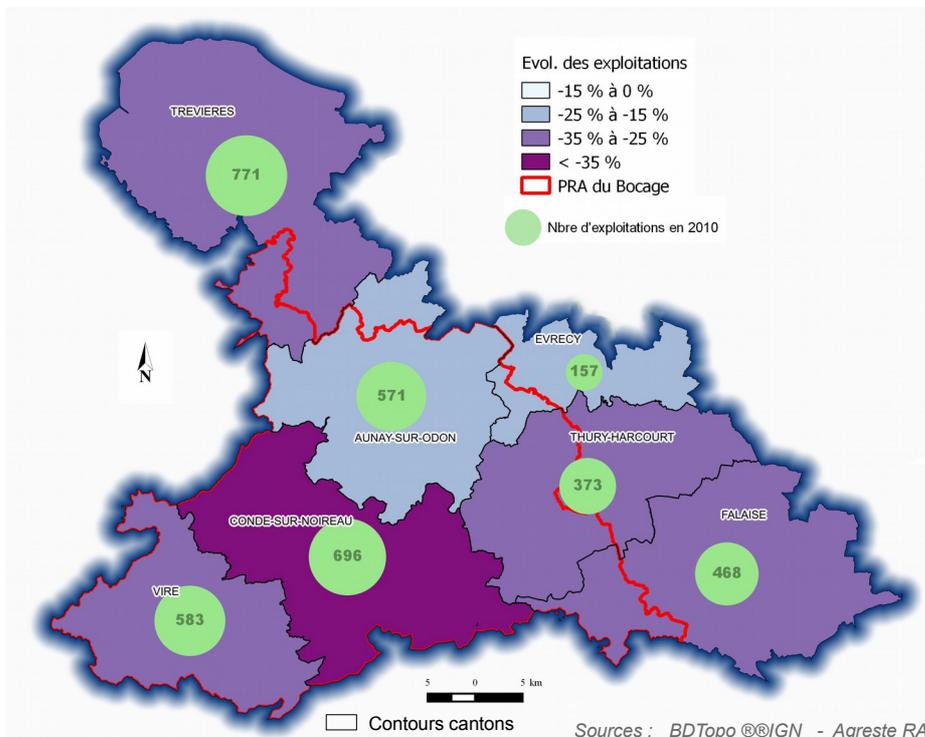


Vallée de la vire



Les exploitations agricoles

Le nombre d'exploitations lors du recensement agricole 2010

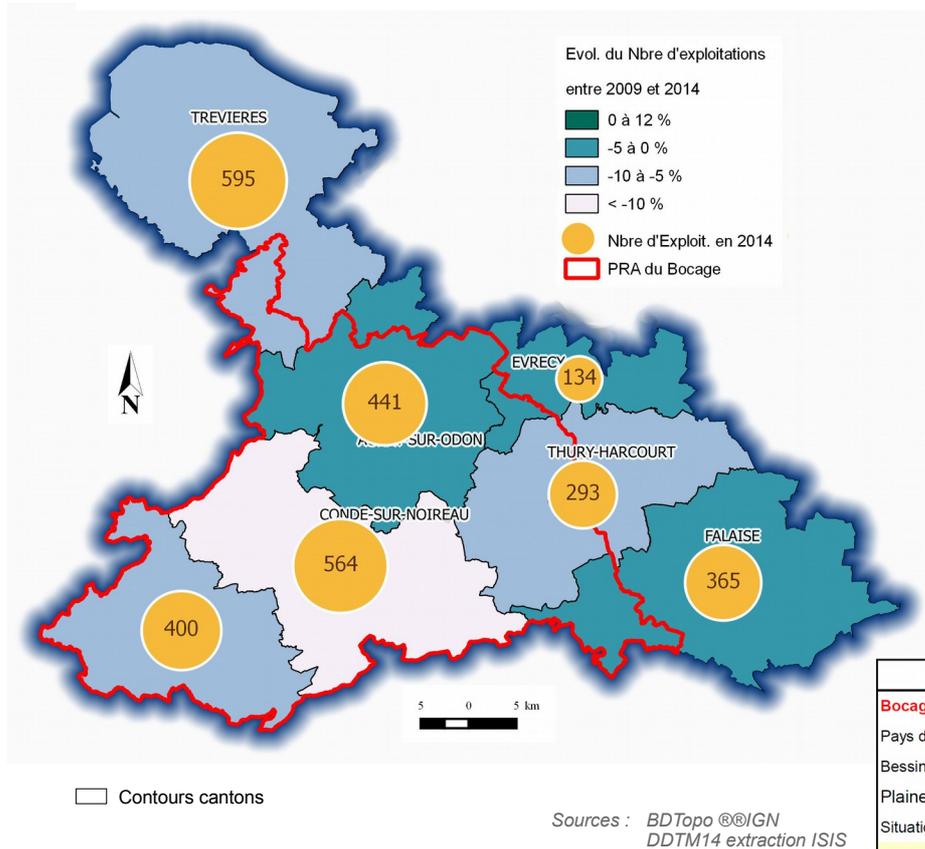


Lors du recensement agricole de 2010, le Bocage enregistrait 2 143 exploitations, soit 32 % des exploitations du Calvados.

Avec 696 exploitations, le canton de Condé sur Noireau représente 10 % du parc d'exploitations agricoles du département. Avec le canton de Trévières, c'est le canton qui possède le plus d'exploitations agricoles.

Entre le recensement 2000 et 2010, la petite région agricole du Bocage a perdu 998 exploitations, soit une baisse de 32 % (Calvados -27%).

Le nombre d'exploitations déclarantes en 2014



1 613 exploitations agricoles ont fait une déclaration lors de la campagne agricole de la PAC 2014.

La PRA du Bocage représente 33 % du parc d'exploitations agricoles du département.

Entre la campagne 2009 et 2014, la petite région agricole du Bocage a perdu 132 exploitations, soit une baisse de 8 % (Calvados -6%).

Nbre d'exploitations	2009	Evol.	2014
Bocage Calvadosien	1 745	-8%	1 613
Pays d'Auge Calvadosien	1 486	-6%	1 401
Bessin	867	-5%	826
Plaine de Caen et de Falaise	1 144	-4%	1 096
Situation du siège non-renseignée	55	-64%	20
Calvados	5 297	-6%	4 956

Les exploitants agricoles

Le nombre d'exploitants agricoles lors du recensement agricole 2010

Actifs agricoles permanents sur la PRA du Bocage (hors pacages collectifs)								
	Ensemble des actifs permanents	Chef d'exploitation ou premier coexploitant	Coexploitant conjoint	Coexploitant autre parent	Coexploitant non apparenté	Conjoint non coexploitant actif sur l'exploitation	Parent non coexploitant actif sur l'exploitation	Salarié permanent hors famille
2010	3 761	2 143	217	276	S	571	97	396
Evol.	-32%	-32%	36%	11%	s	-52%	-75%	2%
2000	5 539	3 141	160	248	S	1 193	383	387

Source : Agreste RA 2010

Lors du recensement agricole de 2010, la petite région agricole du Bocage comptait près de 3 761 actifs permanents en 2010, cette petite région agricole perd 1 778 actifs entre 2000 et 2010, soit une baisse de 32%. A noter, l'activité agricole compte 396 salariés hors famille en 2010.

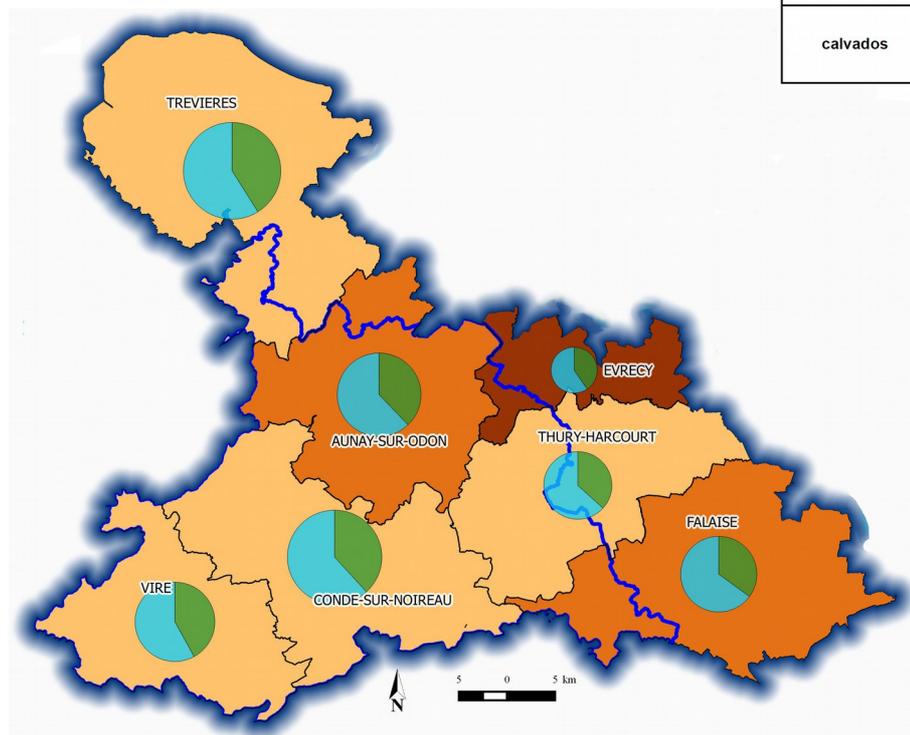
Le nombre d'exploitants agricoles déclarants en 2014

Entre les campagnes PAC 2009 et 2014, la PRA du Bocage perd 133 exploitants déclarants, soit une baisse de 8%. Une perte d'exploitants plus importante comparée à la situation départementale (-6%).

Si l'on compare la totalité des agriculteurs, la PRA perd 3% de son effectif alors qu'il évolue de 1% pour le Calvados.

		2009	Evol.	2014
Bocage Calvadosien	Nbre de déclarants	1 745	-8%	1 612
	Nbre d'associés	991	4%	1 034
	Total	2 736	-3%	2 646
Plaine de Caen et de Falaise	Nbre de déclarants	1 144	-4%	1 096
	Nbre d'associés	510	36%	695
	Total	1 654	8%	1 791
Pays d'Auge Calvadosien	Nbre de déclarants	1 486	-5%	1 417
	Nbre d'associés	604	28%	774
	Total	2 090	5%	2 191
Bessin	Nbre de déclarants	867	-5%	826
	Nbre d'associés	532	7%	568
	Total	1 399	0%	1 394
calvados	Nbre de déclarants	5 297	-6%	4 956
	Nbre d'associés	2 648	16%	3 072
	Total	7 945	1%	8 028

Sources : DDTM14 extraction ISIS



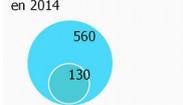
Evol du Nbre d'exploitants entre 2009 et 2014

- > à 10 %
- De 0 à 10 %
- De -10 à 0 %
- < -10 %

Nbre d'exploitants en 2014

- Exploitants déclarants
- Exploitants associés

Nbre d'exploitants déclarants en 2014



- PRA du Bocage
- Contours cantons

Sources : BDTopo ©IGN
DDTM14 extraction ISIS

Les surfaces agricoles

La surface agricole utilisée en 2010

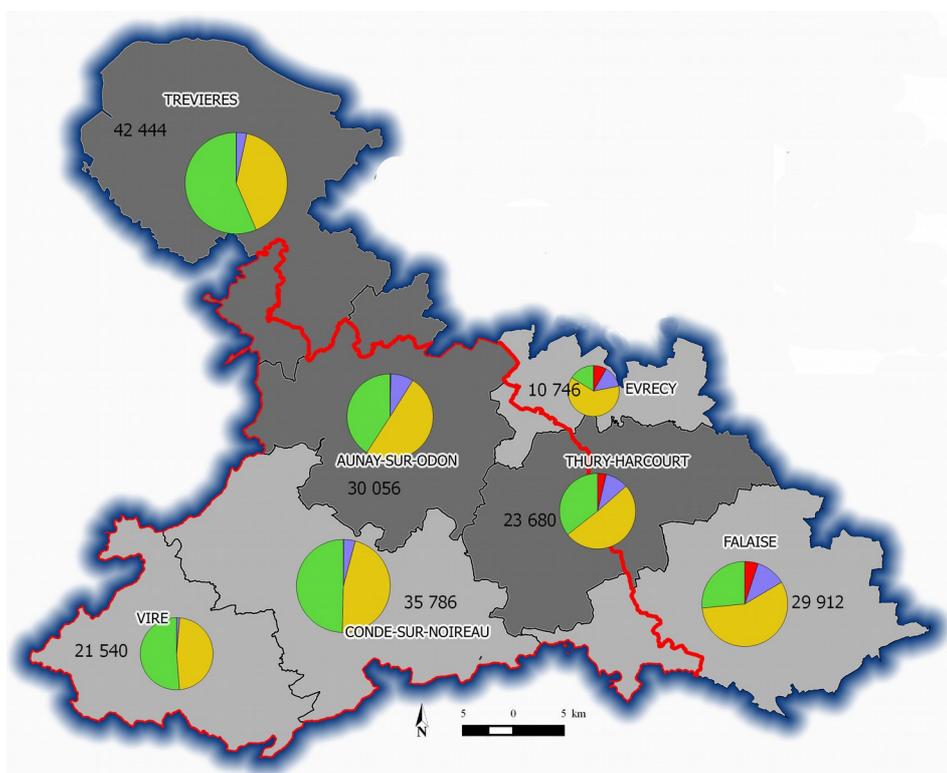
Lors du recensement agricole de 2010, la PRA du Bocage possédait 109 970 hectares de Surfaces Agricoles Utilisées (SAU), soit 29 % de la SAU calvadosienne.

Entre 2000 et 2010, les sièges d'exploitations du Bessin ont perdu 6 070 hectares, soit une baisse de leur surface agricole utilisée de 5 % (Calvados -4 %).

SAU RA 2010 (en ha)	2000	Evol.	2010
Bocage Calvadosien	116 040	-5%	109 970
Bessin	64 585	-2%	63 226
Pays d'Auge Calvadosien	110 858	-6%	104 348
Plaine de Caen et de Falaise	106 274	-4%	102 369
Calvados	397 757	-4%	379 913

Source : Agreste – RA 2010

Les cultures déclarées à la PAC en 2014



- PRA du Bocage
- Les 4 Cultures les plus présentes en 2014
- Prairies
- Céréales
- Oléagineux
- Betteraves sucrières
- Evol. des Surf. déclarées entre 2009 et 2014
- 0 % à 5 %
- 4 % à 0 %
- 9 % à -4 %

13 540 ha : Surface totale des 4 cultures déclarées en 2014

Sources : DDTM14 extraction ISIS

□ Contours cantons

En 2014, 107 165 hectares ont été déclarés par les agriculteurs à la PAC. Cela représente 29 % des surfaces déclarées dans le Calvados.

Entre 2009 et 2014, la PRA du Bocage maintient sa surface agricole déclarée par les exploitants, en ne perdant que 81 ha, soit - 0,1 % (+0,2 % pour le Calvados).

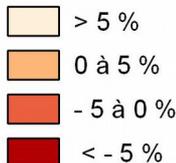
PRA	Surfaces totales déclarées (en ha)		
	2010	Evol.	2014
Bocage Calvadosien	107 246	-0,1%	107 165
Plaine de Caen et de Falaise	93 783	-0,6%	93 228
Bessin	60 533	0,8%	61 035
Pays d'Auge Calvadosien	96 958	0,6%	97 525
Hors département	10 745	4,1%	11 186
Calvados	369 265	0,2%	370 139

Sources : DDTM14 extraction ISIS

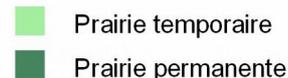
Les prairies déclarées lors de la PAC en 2014

PRA du Bocage

Evol. surf. Prairie entre 2009 et 2014

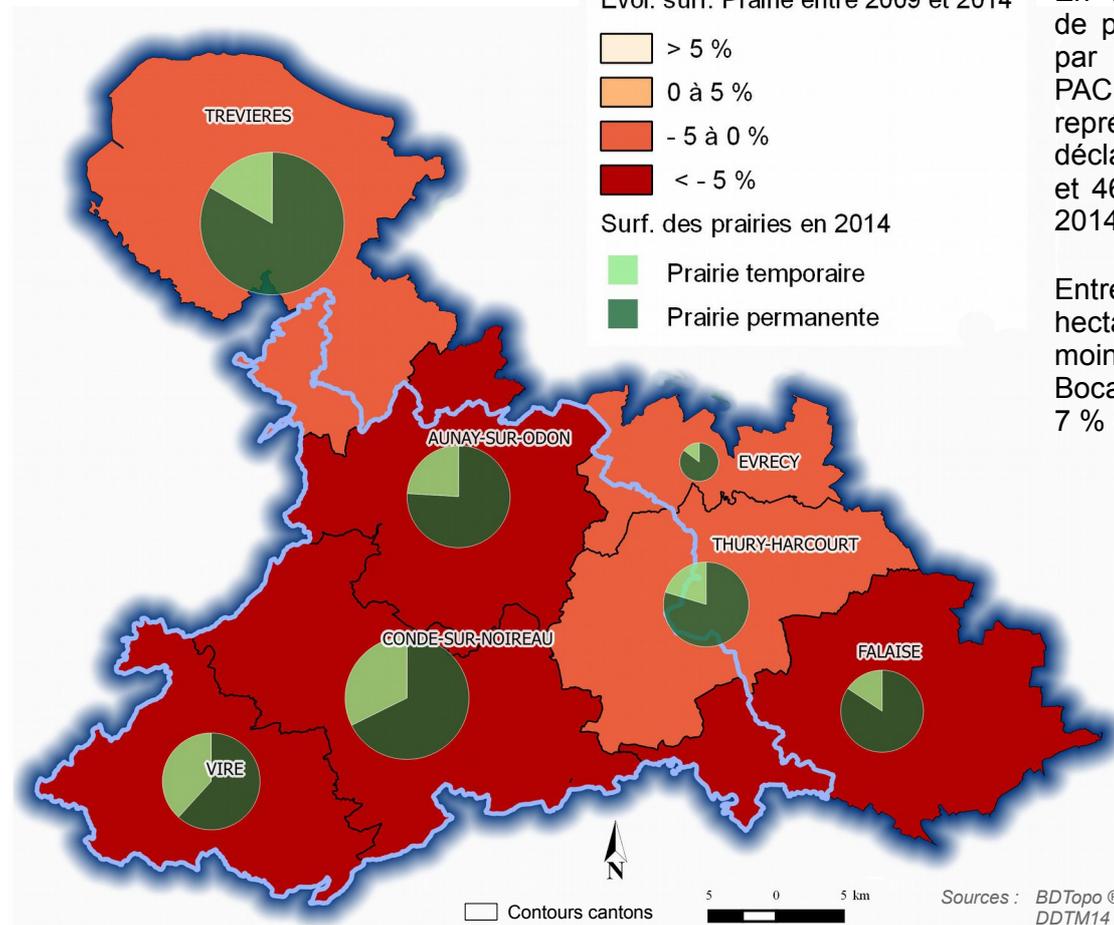


Surf. des prairies en 2014

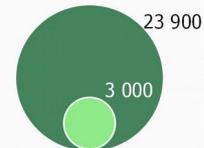


En 2014, 49 774 hectares de prairies ont été déclarés par les agriculteurs à la PAC. Cette surface représente 30 % des prairies déclarées dans le Calvados et 46 % de la surface PAC 2014 du Bocage.

Entre 2009 et 2014, 3 981 hectares sont déclarés en moins sur la PRA du Bocage, soit une baisse de 7 % (Calvados : - 4%)

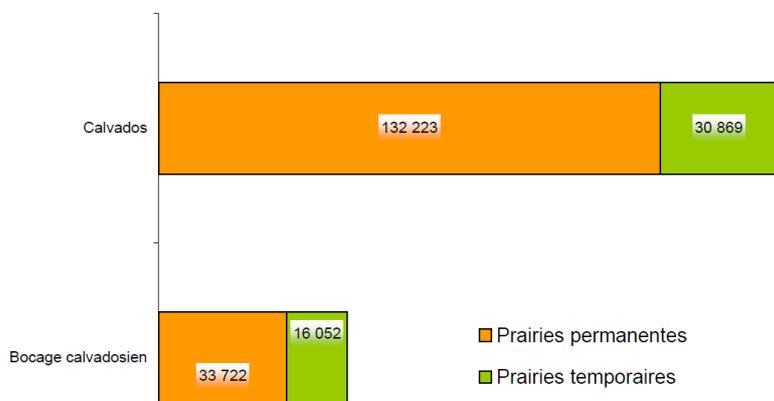


Surface totale de prairie en 2014, par canton (en ha)



Sources : BDTopo ©IGN
DDTM14 extraction ISIS

Types de prairies en 2014



Source : DDTM14 extraction ISIS

Prairies	2010	Evol.	2014
Bocage calvadosien	53 755	-7,4%	49 774
Bessin	31 028	-3,0%	30 092
Pays d'Auge calvadosien	65 474	-1,4%	64 529
Plaine de Caen et de Falaise	13 832	-3,5%	13 346
Calvados	169 661	-3,9%	163 092

Source : DDTM14 extraction ISIS



Prairies du Bocage

Sur les 49 774 hectares de prairies, la PRA du Bocage compte 68 % de prairie permanente, bien loin derrière la situation du département qui compte quant à lui 81 % de prairie permanente.

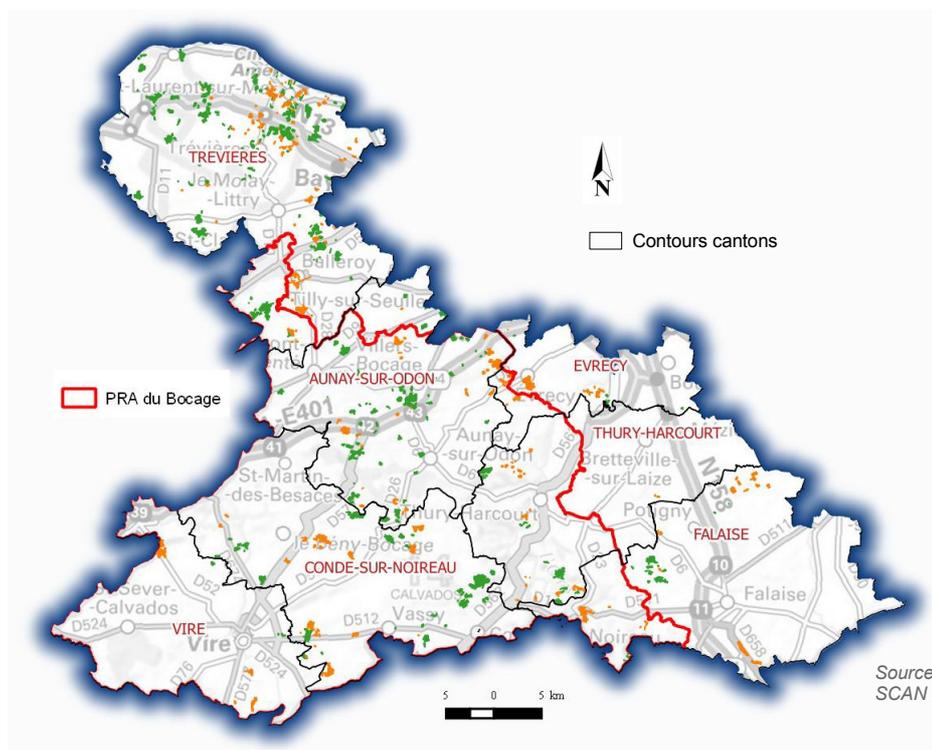
Les parcelles biologiques déclarées lors de la PAC 2014

En 2014, 55 exploitants sont concernés par des îlots Biologiques sur la PRA du Bocage. Au total, les agriculteurs ont déclaré :

- 1 582 hectares d'îlots Biologiques en maintien.
- 1 041 hectares d'îlots Biologiques en conversion.

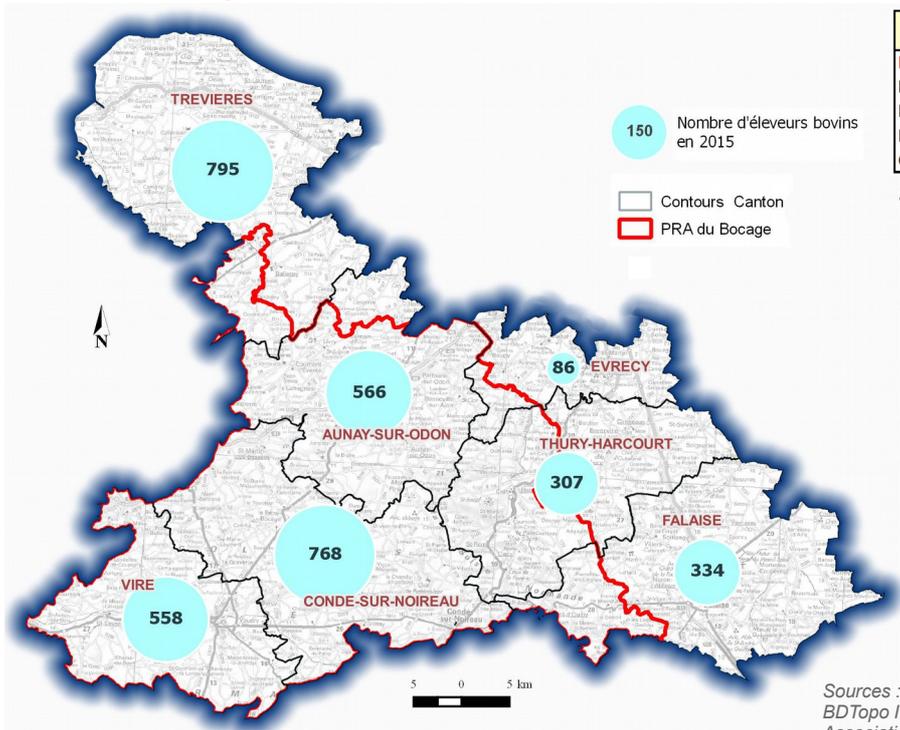
Îlots déclarés lors de la campagne 2014

- Conversion à l'agriculture biologique
- Maintien en agriculture biologique



La production animale

Les élevages de bovins en 2015

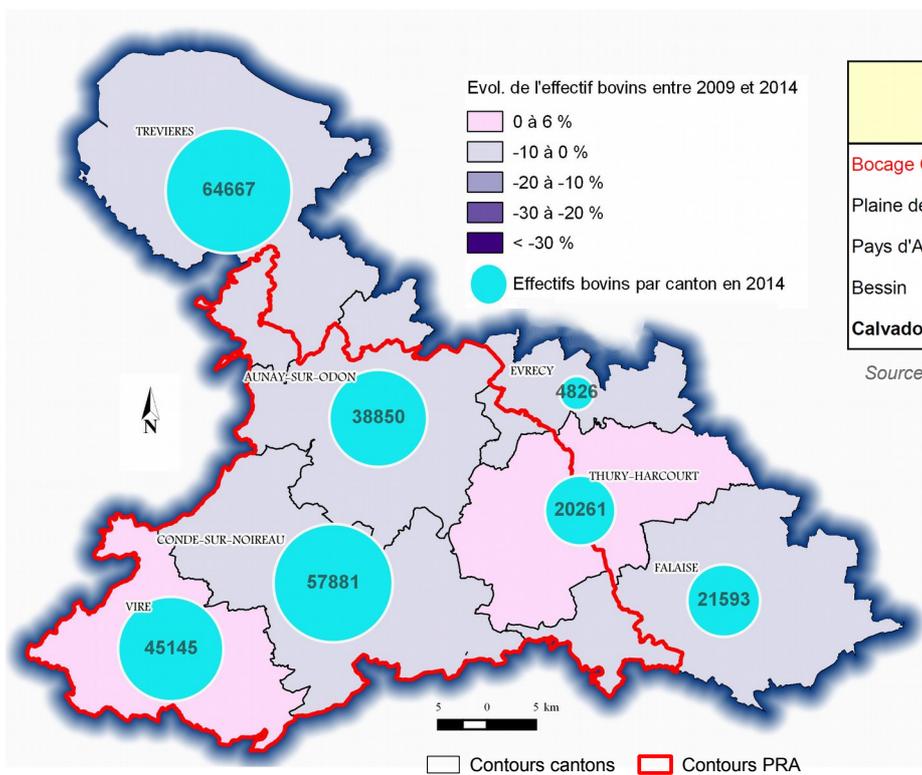


Nbre d'éleveurs bovins en 2015		Part départementale
Bocage Calvadosien	2 162	38%
Bessin	1 032	18%
Pays d'Auge Calvadosien	1 704	31%
Plaine de Caen et de Falaise	744	13%
Calvados	5 642	100%

Source : Association pour l'Identification du Cheptel du Calvados

En 2015, la PRA du Bocage enregistrait 2 162 éleveurs de bovins, c'est 38 % de la part des éleveurs du Calvadosien. Avec 768 éleveurs de bovins, le canton de Condé / noireau est le second canton départemental en nombre d'éleveurs de bovins. Il représente 35 % de l'effectif de la PRA du Bocage.

Les effectifs bovins en 2014



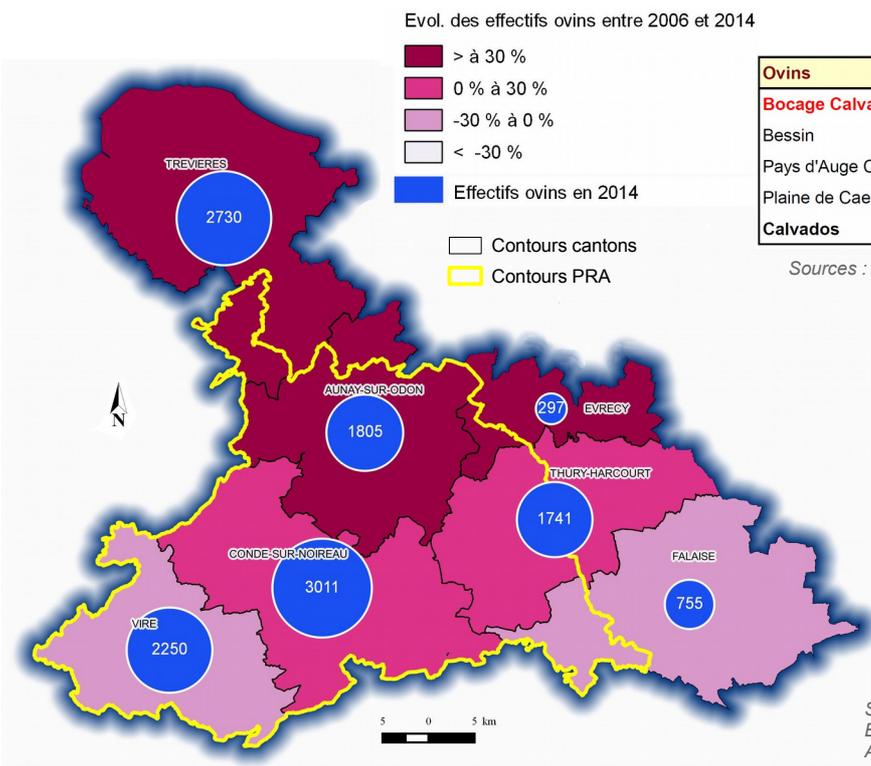
PRA	Effectifs Bovins		
	2004	Evol.	2014
Bocage Calvadosien	161 172	-1,4%	158 854
Plaine de Caen et de Falaise	40 377	-2,1%	39 538
Pays d'Auge Calvadosien	120 289	-1,4%	118 609
Bessin	85 274	-0,8%	84 583
Calvados	407 112	-1,4%	401 584

Sources : Association pour l'Identification du Cheptel du Calvados

Lors de la PAC 2014, les agriculteurs déclarants du Bocage comptabilisent 158 854 bovins, ce qui représente 40 % du cheptel calvadosien. Entre 2009 et 2014, l'effectif de bovins de la PRA a baissé de 2 318 têtes, soit une baisse de 1,4 % (Calvados : -1,4%).

Sources : BDTopo IGN - Association pour l'Identification du Cheptel du Calvados

Les effectifs ovins lors de la PAC 2014



Ovins	2006	Evol.	2014
Bocage Calvadosien	7 562	7%	8 091
Bessin	2 873	18%	3 389
Pays d'Auge Calvadosien	13 002	-1%	12 811
Plaine de Caen et de Falaise	2 178	26%	2 740
Calvados	25 615	6%	27 031

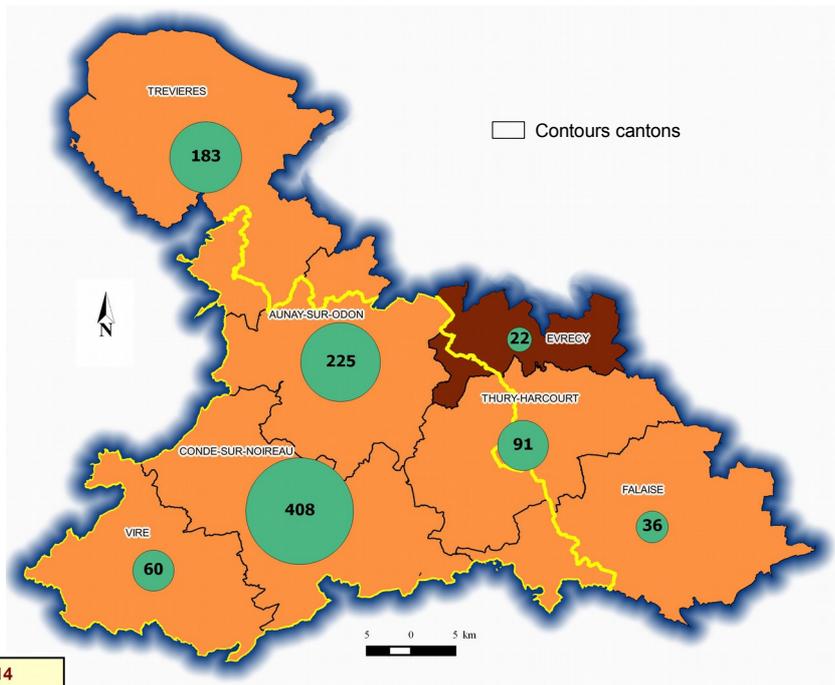
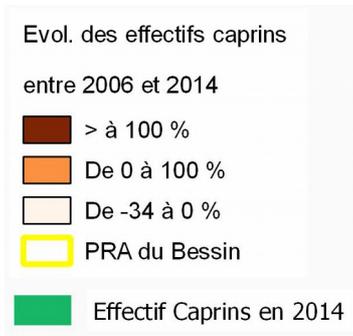
Sources : Association pour l'Identification du Cheptel du Calvados

En 2014, 8 091 ovins sont déclarés lors de la PAC, cet effectif représente 30 % du cheptel calvadosien. Entre 2006 et 2014, la PRA du Bocage a gagné 529 têtes, soit une hausse de 7 % (Calvados : +6%).

Sources : BDTopo IGN Association pour l'Identification du Cheptel du Calvados

Les effectifs caprins lors de la PAC 2014

En 2014, 761 caprins sont déclarés lors de la PAC, cet effectif représente 33 % du cheptel calvadosien.
Entre 2006 et 2014, la PRA du Bocage a gagné 422 têtes, soit plus du double.



Sources :
BDTopo IGN
Association pour l'Identification du Cheptel du Calvados

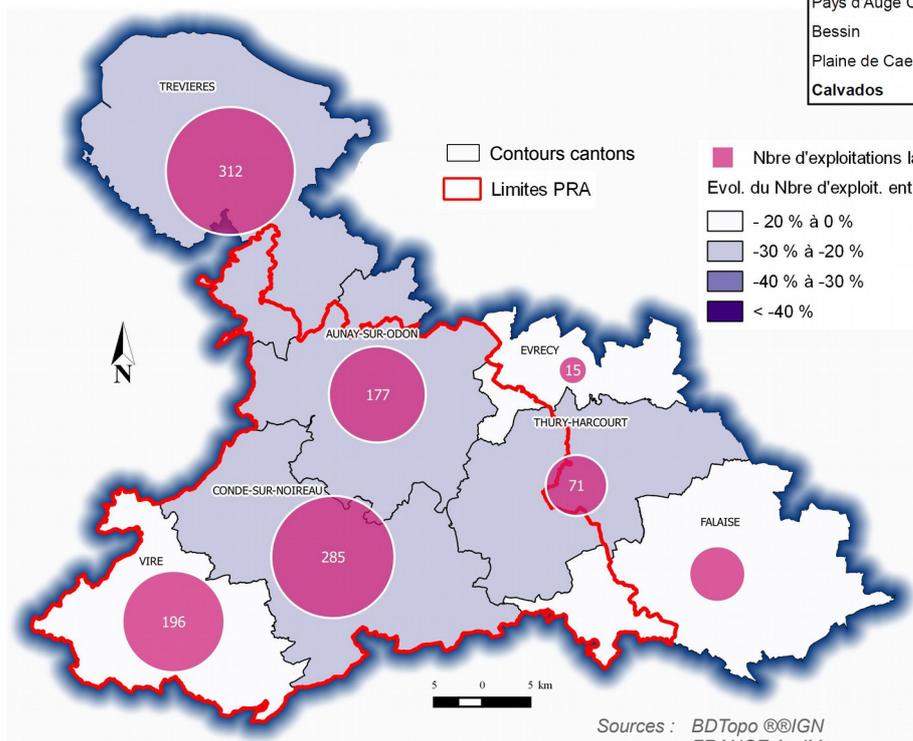
Caprins	2006	Evol.	2014
Bocage Calvadosien	339	124%	761
Bessin	284	57%	447
Pays d'Auge Calvadosien	194	371%	914
Plaine de Caen et de Falaise	36	433%	192
Calvados	853	171%	2 314

Production laitière en 2015

Les exploitations laitières par canton

Nbre d'exploitations laitières	2010	Evolution	2015
Bocage Calvadosien	928	-22%	724
Pays d'Auge Calvadosien	457	-32%	313
Bessin	518	-27%	379
Plaine de Caen et de Falaise	138	-42%	80
Calvados	2 064	-26%	1 534

Source : FRANCE AgriMer



Sources : BDTopo @IGN
FRANCE AgriMer

La PRA du Bocage enregistre 724 exploitations laitières lors des déclarations de la campagne 2014-2015, cela représente 47 % des exploitations laitières du département.

Entre 2010 et 2015, le nombre d'exploitations laitières du Bocage baisse de 204 unités, soit une perte de 22 % de ces exploitations (Calvados : - 26%).

Livraisons laitières totales en 2015

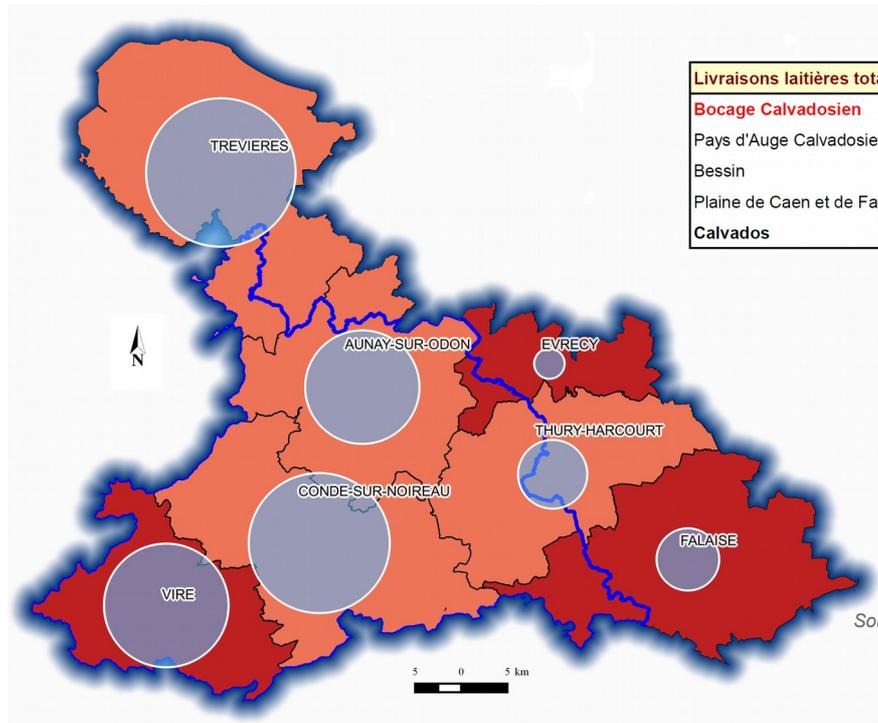
316 millions de litres de lait livrés par les exploitants laitiers dans la PRA du Bocage en 2015.

La PRA du Bocage représente 48 % de la production laitière du Calvados.

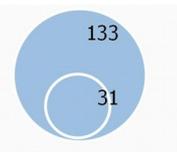
Entre 2009 et 2015, la production laitière a progressé de 2,8 % (Calvados : 3,1%).

Livraisons laitières totales (en litres)	2009	Evolution	2015
Bocage Calvadosien	307 404 640	2,82%	316 061 917
Pays d'Auge Calvadosien	125 084 351	-4,98%	118 853 597
Bessin	170 276 036	0,05%	170 355 040
Plaine de Caen et de Falaise	31 939 128	-0,14%	31 895 206
Calvados	638 480 923	3,14%	658 540 695

Sources : FRANCE AgriMer



Livraisons laitières 2015 (en millions de litres)



Evolution des livraisons laitières entre 2009 et 2015



Sources : BDTopo ©IGN
FRANCE AgriMer

- Contours cantons
- Contours PRA

Livraisons laitières ventes directes en 2015

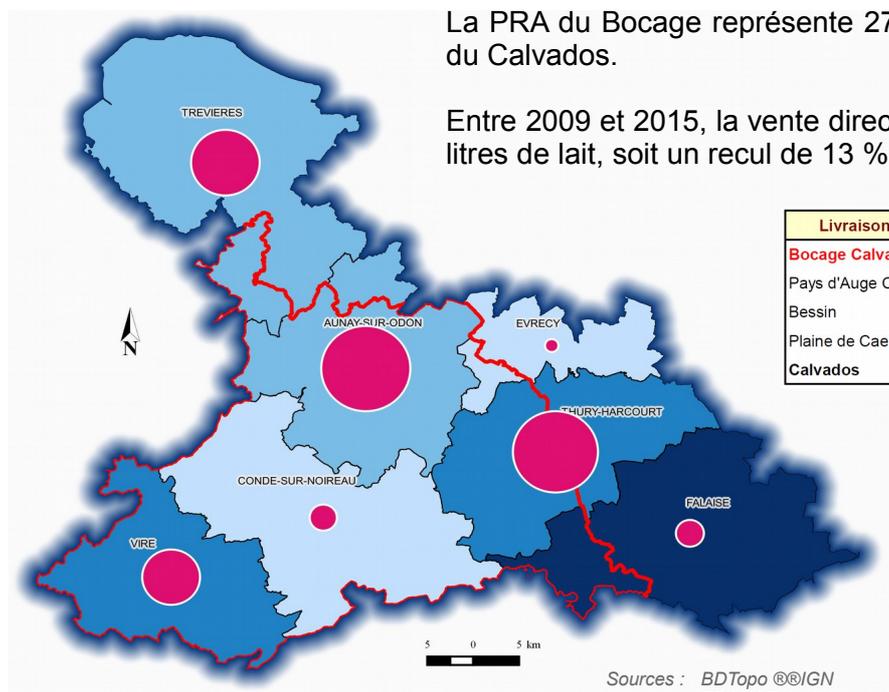
1,4 million de litres de lait destinés à la vente directe ont été livrés par les exploitants laitiers dans la PRA du Bocage en 2015.

La PRA du Bocage représente 27 % de la production laitière vente directe du Calvados.

Entre 2009 et 2015, la vente directe laitière du Bocage a reculé de 201 400 litres de lait, soit un recul de 13 % (Calvados : -27%).

Livraisons vente directe	2009	Evolution	2015
Bocage Calvadosien	1 588 198	-13%	1 386 798
Pays d'Auge Calvadosien	3 354 686	-33%	2 232 135
Bessin	988 844	-40%	592 560
Plaine de Caen et de Falaise	1 164 435	-19%	939 264
Calvados	7 101 163	-27%	5 154 372

Sources : FRANCE AgriMer



Evol. des livraisons VD entre 2009 et 2015



Vente directe en 2015 (milliers de litres)

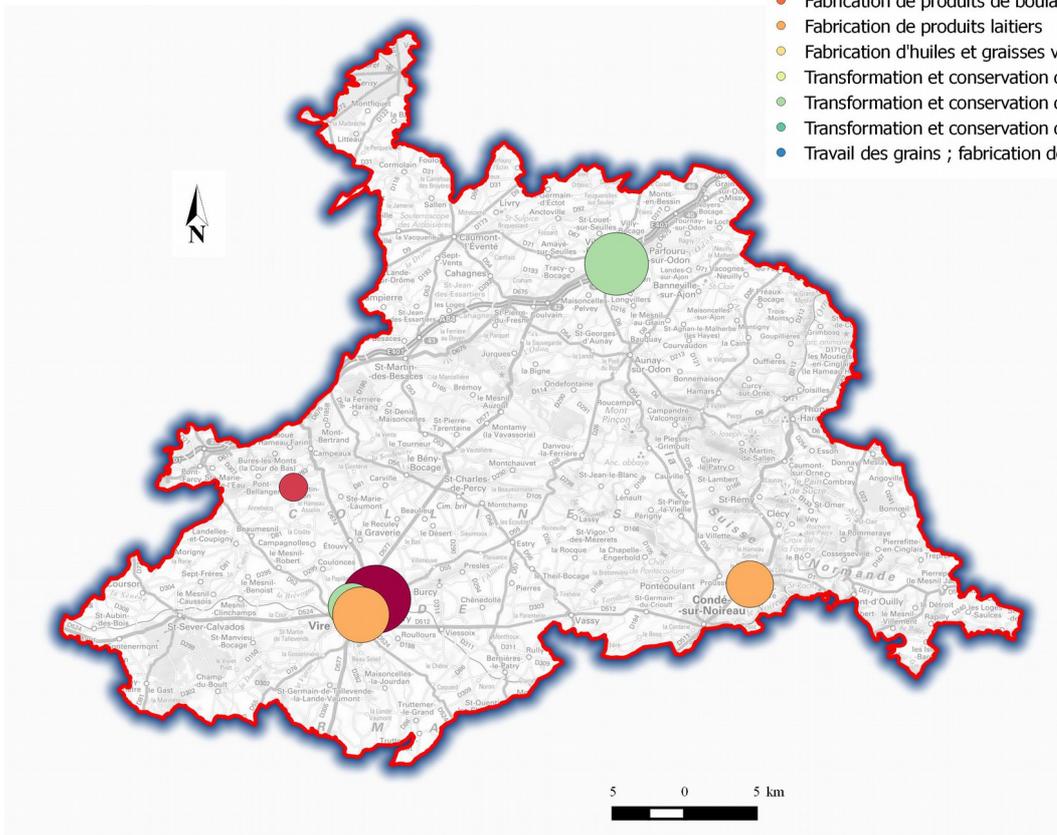


- Limites PRA
- Contours cantons

Les industries agroalimentaires

Entreprises agroalimentaires ayant plus de 20 salariés au 1 janvier 2014

- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication d'autres produits alimentaires
- Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
- Fabrication de produits laitiers
- Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Transformation et conservation de fruits et légumes
- Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
- Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Travail des grains ; fabrication de produits amylacés



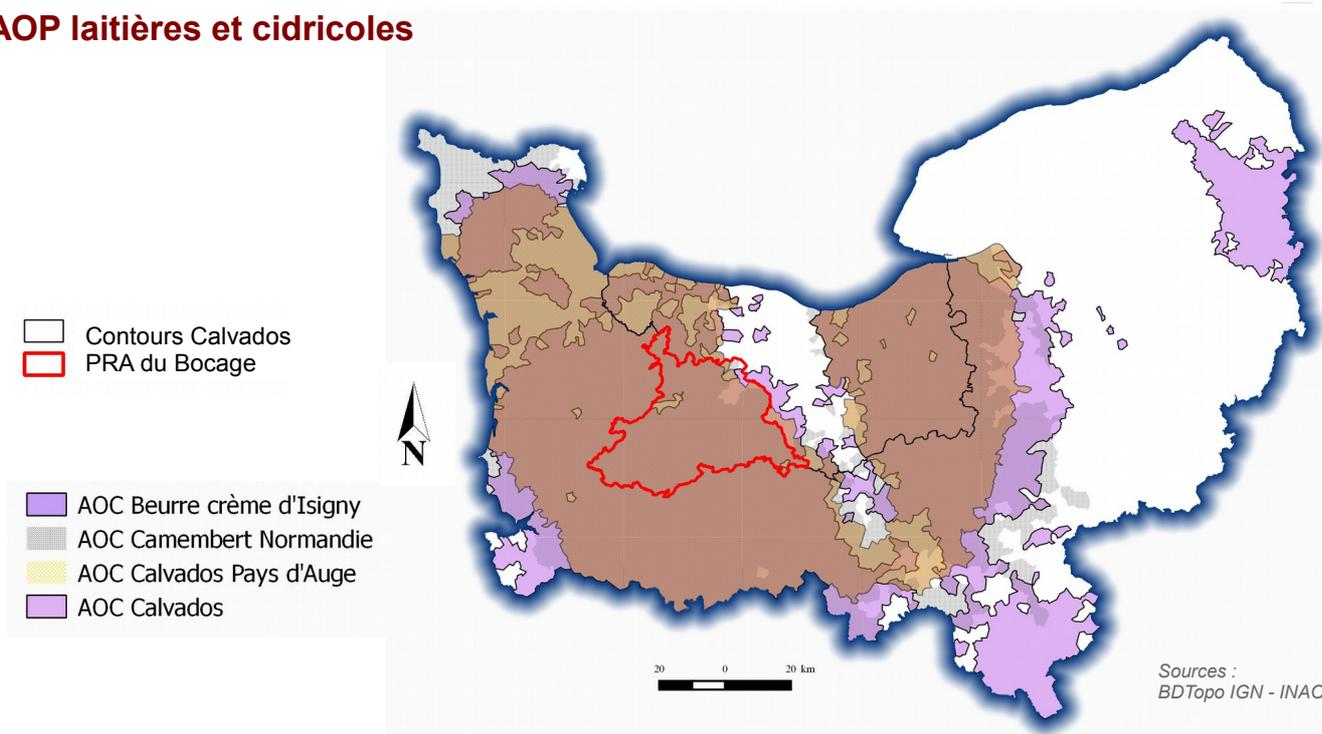
Effectifs en 2014

- 100
- 200
- 500

Sources : BDTopo ©IGN
IGN Scan régional
INSEE SIRENE 2013

Les Appellations d'Origine Protégée

AOP laitières et cidricoles



Sources : BDTopo IGN - INAO

Lycée agricole

Le Lycée agricole de Vire

En plein centre du Bocage, sur la commune de Vire, le « Champs de Tracy » est un établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles constitué de :

- Un lycée professionnel agricole
- Un centre de formation par apprentissage
- Un centre de formation professionnelle et de promotion agricole
- Une exploitation agricole (70 ha)
- Un atelier de transformation



Lexique

Natura 2000 comprend 2 types de zones réglementaires :

Les Zones de Protection Spéciale (**ZPS**)
Les Zones Spéciales de Conservation (**ZSC**)

Les ZSC visent la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la directive européenne « Habitats ».

Pour désigner les ZSC, chaque Etat membre fait part de ses propositions à la Commission européenne sous la forme de **SIC** (proposition de Site d'Intérêt Communautaire). Après approbation par la commission, le pSIC est inscrit comme SIC pour l'Union européenne et est intégré au réseau Natura 2000, Un arrêté ministériel désigne ensuite le site comme ZSC .

Les zones défavorisées agricoles sont des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- Elle atteint une certaine dimension : 1 hectare de surface agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées.
- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

La SAU (Surface Agricole Utile) comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. Cette surface est affectée au siège de l'exploitation et non au territoire exploité.

AOP : Appellation d'origine Protégée

Déclaration PAC : Chaque agriculteur doit déclarer une fois par an les surfaces qu'il exploite.

La PAC (Politique Agricole Commune) est un système de régulation et de subvention mis en place par la communauté européenne pour augmenter les rendements agricoles tout en maintenant les revenus des exploitants.

Les zones défavorisées agricoles sont des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

MAET : Mesures Agro-environnementales ou MAE.

Une **ZNIEFF** est une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

10 boulevard du général Vanier
CS 75224 - 14052 Caen cedex 4
Tél. 02.31.43.15.00 ; Fax. 02.31.44.59.87
ddtm@calvados.gouv.fr
www.calvados.gouv.fr

Directeur de publication

Laurent Mary,
directeur départemental de la DDTM du Calvados

Réalisation

DDTM14 / SSICRET / Pôle ET
ddtm-ssicret-et@calvados.gouv.fr
Novembre 2016

